

COMITÉ du FINISTÈRE
de JUDO, JUJITSU,
KENDO
et Disciplines Associées

Saison 2015 - 2016

Livret Administratif



<http://www.cdjudoda29.fr/>



SOMMAIRE

Page 3 & 4 Renseignements utiles.

Pages 5 & 6 Comité Directeur du Finistère et Commissions du CD29.

Pages 7 Renseignements sur votre association.

Pages 8 & 9 Coordonnées des enseignants Finistériens.

Pages 10 & 11 Liste des clubs Finistériens.

Pages 12 & 13 Cahier des charges pour les compétitions départementales.

Pages 14 à 16 Modalités de prise en charge des tapis départementaux.

Pages 17 à 19 Demande de mise à disposition de matériel.

COMMISSION FINANCIERE.

Page 20 Appel à cotisations et renseignements commande de passeports sportifs.

Page 12 Bon de commande/facture de passeports sportifs.

ANNEXE.

Page 22 Feuille d'émargement.

LES PARTENAIRES.

Page 23 Les Partenaires du Comité du Finistère.



RENSEIGNEMENTS UTILES

Adresse du site : <http://www.cdjudoda29.fr>

PRÉSIDENT Louis LE BERRE 17 impasse De Launay 29100 LE JUCH Tel 06 08 26 26 47 E-mail : louis.leberre@orange.fr	TRÉSORIER Didier DECOURT 06 31 66 66 92 E-mail : dddec@free.fr
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE Gwen LE GARS Rest Ar C'Hidu 29460 DIRINON Tél : 06 63 19 79 86 E-mail : legarsg@yahoo.fr	COMMISSION SPORTIVE Béatrice RUBEAUX – GRANDIN 10 rue Loch Conan 29530 LANDELEAU Tél : 06 68 48 99 55 E-mail : beatrice.grandin@wanadoo.fr
COMMISSION D'ARBITRAGE Philippe CALEFETER 21 rue Guy Ropartz 29820 GUILERS Tél : 06 09 47 24 29 E-mail : philippe.calefeter@gmail.com	COMMISSAIRES SPORTIFS Henri RAVALLEC 2 imp. G.Lippmann 29900 CONCARNEAU Tél : 07 81 69 76 39 E-mail : jcc.henri@wanadoo.fr
COMMISSION HANDICAPE Clément BOREL Tréméria 29790 BEUZEC CAP SIZUN Tél : 02 98 70 53 19 E-mail : clement.borel783@orange.fr	COMMISSION JUJITSU David BIZOUARN Lieu dit Guilly An Traon 29600 PLOURIN LES MORLAIX Tél : 06 63 94 69 14 E-mail : bizouarn.david@orange.fr
COMMISSION HAUTS GRADÉS & COMMISSION « Culture Judo » Miwako LE BIHAN Kerveguen 29280 LOCMARIA-PLOUZANÉ Tél : 06 09 95 00 79 E-mail : miwako@aliceadsl.fr	COMMISSION COMMUNICATION Marie-Morgane STEPHAN 22 Avenue Saint-Denis 29000 QUIMPER Tel : 06 89 46 99 48 E-mail marie.morgane.stephan@orange.fr
COMMISSION KENDO Patrick LANDABOUROU 47 rue Joseph Le Frapper 29200 BREST Tél : 02 98 03 58 54 E-mail : ckendocd29@free.fr	COMMISSION LOGISTIQUE Laurent CARADEC 10 Hameau de Kergoff 29260 KERNOUES Tél : 06 62 50 62 69 E-mail : marzi.caradec@wanadoo.fr



RELATIONS EXTERIEURES Louis LE BERRE 17 impasse De Launay 29100 LE JUCH Tel : 06 08 26 26 47 E-mail : louis.leberre@orange.fr	COMMISSION RÉCOMPENSES Didier CADO 6 bis rue des 2 rivières 29340 RIEC SUR BELON Tel : 06 81 50 09 71 E-mail : belonaven@orange.fr
VERIFICATEUR AUX COMPTES Denis COURTOIS Tel : 06 43 25 30 42 E-mail : courtois29@laposte.net	COMMISSION FINANCIÈRE Pierre LE FRIANT 8 r Red An Evel 29590 ROSNOËN Tel : 06 89 43 45 02 E-mail : pierre.lefriant@orange.fr



**Comité Directeur et Commissions du CD29
pour l'Olympiade 2012 / 2016**

COMITÉ DIRECTEUR

Président	LE BERRE Louis	06 08 26 26 47
Secrétaire général	LE GARS Gwen	06 63 19 79 86
Secrétaire adjointe	DE SOUZA Béatrice	06 25 51 11 06
Trésorier	DECOURT Didier	06 31 66 66 92
Trésorier adjoint	KERGARAVAT Michel	06 65 13 65 32
Membre	CADO Didier	06 81 50 09 71
Membre	CAILLIAU Jérôme	06 32 29 57 38
Membre	STEPHAN Marie-Morgane	06 89 46 99 48
Membre	RUBEAUX- GRANDIN Béatrice	06 68 48 99 55

COMMISSION SPORTIVE

Responsable : RUBEAUX-GRANDIN Béatrice 06 68 48 99 55
ROBERT Franck, LE GOANVIC Maxime et COMMANAY Laurent CTR ;
Emilie KERHERVE ; Morgane DOURMAP ; François BRELIVET ; Arnaud CUEFF ; Serwan
des COGNETS ; Nicolas CLOTEAUX ; Julien GUERREY
Saisie informatique :
Didier DECOURT ; Michel KERGARAVAT

COMMISSION RÉCOMPENSE

Didier CADO - 06 81 50 09 71

COMMISSION ARBITRAGE

Responsable : CALEFETER Philippe - 06 09 47 24 29
Adjoint : MOSES Damien – 06 41 68 24 49
David BIZOUARN ; Didier CADO ; Jérôme CAILLIAU ; Denis COURTOIS ; Xavier DECOURT ; Stéphane
MAUGER ; Corentin DOURMAP ; Thomas ROCUET.

COMMISSAIRES SPORTIFS

Responsable : Henri RAVALLEC - 07 81 69 76 39
Adjoint : Benoît LE HÉNAFF - 06 76 82 02 25



JUJITSU

Référent : David BIZOUARN - 06 63 94 69 14

Jérôme CAILLIAU; Arnaud CUEFF ; Gwenaël FLEJO; Dominique HUIBAN ; Bruno FLOCH

HANDICAP

Responsable : Clément BOREL - 02 98 70 53 19

Didier CADO - 06 81 50 09 71

CULTURE JUDO et HAUTS GRADÉS

Responsable : Miwako LE BIHAN - 06 09 95 00 79

KENDO

Responsable : Patrick LANDABOUROU - 02 98 03 58 54

COMMUNICATION

Responsable : Marie Morgane STEPHAN - 06 89 46 99 48

Louis LE BERRE

RELATIONS EXTERIEURES

Responsable : Louis LE BERRE 06 08 26 26 47

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Responsable : Jacky PATRY 06 82 31 76 54

Jérôme CAILLIAU; Arnaud CUEFF; Denis COURTOIS

DÉLÉGUÉS DU FINISTÈRE

Auprès de la F.F.J.D.A.

DEVAUX Myriam
LE GALL Mireille
BOUCHER Joël
AZARD Louis

Auprès de la LIGUE DE BRETAGNE

DEVAUX Myriam
RAVALLEC Henri
LE GALL Mireille
BOUCHER Joël
AZARD Louis



RENSEIGNEMENTS sur votre ASSOCIATION

SAISON 2015 / 2016

A transmettre au Président du Comité Départemental du Judo **Mr Louis LE BERRE**

CD Judo 29

Maison des Sports

4, rue Anne Robert Jacques Turgot

29800 QUIMPER

Email : louis.leberre@orange.fr

Désignation de l'association :

Comité Départemental du Judo :

Adresse du siège social :

Date et lieu de dépôt des statuts :

Assurance : Nom de la compagnie :

N° de contrat :

Composition du bureau :

FONCTION	NOM et Prénom	Adresse	N° téléphone	E-mail
Président				
Vice-président				
Secrétaire				
Secrétaire adjoint				
Trésorier				
Trésorier adjoint				
Enseignant				
Enseignant				
Correspondant du club				

N'oubliez pas d'enregistrer votre club et de communiquer l'ensemble de vos informations sur l'extranet de ffjudo.com ou renseignements Louis LE BERRE louis.leberre@orange.fr



COORDONNES DES ENSEIGNANTS FINISTÉRIENS

NOM	Téléphone	CLUBS	E-Mail
ARNAISON Bruno	02 97 05 36 70	Armoric judo	lorientarmoric@orange.fr
BIZOUARN David	06 63 94 69 14	Kumo, JC Guipavas, Alliance Judo de la Baie, JC Plouzévédé, St Thé Judo	bizouarn.david@orange.fr
BIZOUARN Félicien	06 62 14 71 38	J.C. Taulésien, Sakura	judo-club.taulesien@hotmail.fr
BORDELET François	06 88 48 75 76	Cercle d'Escrime Japonaise de Cornouaille	Francois.bordelet@dbmail.com
BOREL Clément	02 98 70 53 19	Kei Shin judo club, A.L. Pont L'Abbé	clement.borel783@orange.fr
BOUCHER Joël	06 08 99 48 17	ASPTT Brest	joel.butch@orange.fr
BRELIVET François	06 73 52 09 35	Seibukan	francois.brelivet@orange.fr
CADO Didier	06 81 50 09 71	Judo Belon Aven	belonaven@free.fr
CALVEZ Caroline	06 09 36 42 81	Dojo des Abers	calvezcaroline@ymail.com
CALVEZ Manu	06 22 75 56 72	Dojo du Pays de St Renan	manucalvez@yahoo.fr
CAILLIAU Jérôme	06 32 29 57 38	Dojo du Porzay	jerome.cailliau@wanadoo.fr
CALEFETER Philippe	06 09 47 24 29	Dojo de l'Iroise	philipe.calefeter@gmail.com
CARIOU SASAKI Hikari	06 61 17 20 33	Dojo Bro Foën, J.C. Plomelin, Dojo Loctudyste	yvesmarie.cariou@free.fr
CARIOU Yves-Marie	06 61 17 20 33	Dojo Bro Foën, J.C.Plomelin, JC Bénodet	yvesmarie.cariou@free.fr
CLOTEAUX Nicolas	06 62 39 23 33	Dojo de Cornouaille, JC Concarnois, JC Douarneniste	nicolas.cloteaux@judo-club-quimperois.com
CONSEIL Sophie	06 63 84 62 29	Dojo du Pays de St Renan	sophie.conseil@gmail.com
CUEFF Arnaud	06 67 36 11 51	Dojo Landernéen, Elorn Léon Judo 29	a.cueff29@yahoo.fr
DE SOUZA Béatrice	06 25 51 11 06	Brest judo St Marc	beatrice.de.souza@free.fr
DECOURT Xavier	06 26 08 54 44	Dojo Plouescatais, E.L.J 29	xav.decourt@gmail.com
DERRIEN Michel	06 67 34 78 61	JC Gouenousien	ollider22@aol.com
DES COGNETS Serwan	06 67 11 38 94	Kumo, Ecole du judo Plourinoise	serwan.descognets@free.fr
DOURMAP Jean-Luc	06 83 92 31 76	Dojo Kerlouan Côte des Légendes	baubin-dourmap@wanadoo.fr
ERREMBULT Bernard	06 50 62 73 49	JC Briecois	errembault.bernard@gmx.com
FLEJO Gwenaël	06 07 77 98 16	Dojo 3 rivières, Laïta Quimperlé, JC Mellacois, Moëlan	gwenael.flejo@wanadoo.fr
FORMOSE David	06 45 41 26 72	Dojo de l'Odet	david.formose@dojo-cornouaille.com
GUERREY Julien	06 68 25 86 35	Dojo des Abers	jguerrey@orange.fr



GUIZIOU Louis	02 98 87 02 95	Dojo Loctudyste	familleguiziou@orange.fr
HUIBAN Dominique	06 30 85 45 30	Dojo Plozevet , Dihun, JC du Pays Bigouden, Dojo St Philibert-Trégunc	daniele.huiban@orange.fr
HUMBERT Alexandra	06 62 47 43 16	Armoric judo	alexhumbert87@orange.fr
KERHERVE Emilie	06 76 90 91 88	Dojo de Cornouaille, J.C. Concarnois, Dojo des Étangs	emilie.kerker@gmail.com
LANDABOUROU Patrick	02 98 03 58 54	Kendo club Brestois	patrick.landabourou@libertysurf.fr
LASQUELLEC Boris	02 98 04 05 60	JC Plouvien, Dojo Plabennecois	boris.lasquelllec@laposte.net
LE BARS Dominique	06 23 78 74 48	Dojo Ignacien, Judo Club de Plouvorn	dojo.ignacien@wanadoo.fr
LE BARS François	06 08 37 59 20	JC Landivisien	francoislebars@sfr.fr
LE BIHAN Jean-Claude	06 22 87 42 94	Shudokan Brest	judo.shudokan@libertysurf.fr
LE BIHAN Miwako	06 09 95 00 79	Dojo Guilérien	miwako@aliceadsl.fr
TANGUY Bernard	06 60 21 50 90	J.C. Lampaulais	jeromeponsard@orange.fr
LE FLOCH Nicolas	06 04 40 93 14	URANAMI Dojo Brest, Dojo de l' Iroise	judobrest@gmail.com
LE FRIANT Pierre	06 89 43 45 02	Brest Judo Saint-Marc	pierre.lefriant@orange.fr
LE TREUT Youenn	06 14 78 17 40	Kiaï Club Brest, Locmaria-Plouzané	letreutyounn@gmail.com
LUCAS Stéphane	06 63 96 82 60	Dojo des Montagnes Noires, Renshinkan Crozon	sthblucas3@yahoo.fr
MAIGNE Nicolas	06 17 75 42 33	Dojo du Jet, JC Pluguffan, Dojo Pays Bigouden	maigne.nicolas@yahoo.fr
MEILARD Nicolas	06 12 25 35 78	Dojo de l'Aulne	meilard.nicolas@orange.fr
MOTTIN Samuel	06 60 47 51 80	Judo Club Quimpérois	samuel.mottin@judo-club-quimperois.com
PATRY Jacky	06 82 31 76 54	CSAM DPB	csam.brest@orange.fr
PERRAUD Mickaël	06 65 43 43 54	J.C.Landivisien, Dojo de Roscoff Judo Club Clédérois	judo.mick@yahoo.fr
QUENET Gilles	06 70 38 32 77	Dojo Sanshiro	quenet.gilles@wanadoo.fr
ROCUET Thomas	06 81 43 24 29	Dojo St Philibert,Trégunc	rocuet.thomas.fr@wanadoo.fr
RUBEAUX-GRANDIN Béatrice	06 68 48 99 55	JC Châteauneuf, JC du Poher, Seishinkan	beatrice.grandin@wanadoo.fr
SCRAING Herrick	02 98 67 88 93	Judo Club Trégor	jct-plougasnou@orange.fr
STEPHAN Guillaume	06 75 20 84 34	JC de Penmarch	gs210@orange.fr
TORTORA Alain	02 98 21 02 35	Dojo Lesnevien	alain.tortora@laposte.net
URVOY Philippe	06 01 98 90 56	Dojo Brestois	dojobrestois@numericable.fr



LISTE DES CLUBS FINISTERIENS pour la saison 2015 / 2016

	Club	Affiliation	PRESIDENT	Professeur	Correspondant
1	A JUDO BELON ET L AVEN	OU06290390	LOUNISSI CHRISTOPHE	CADO Didier	TROLEY YANN
2	A L PONT L ABBE	OU06290320	SIMON DENIS	BOREL Clément	SIMON DENIS
3	A.L. JUDO LOCMARIA PLOUZANE	OU06291270	BALCON REMY	LE TREUT Youenn	BALCON REMY
4	A.S.P.T.T. BREST	OU06290400	DURAND CHRISTIAN	BOUCHER Joël	BOUCHER JOEL
5	ALLIANCE JUDO DE LA BAIE	OU06291600	BOUCHER JULIE	BIZOUARN David	BOUCHER JULIE
6	ARMORIC JUDO	OU06290080	YHUEL PHILIPPE	ARNAISON /HUMBERT A.	HUMBERT ALEXANDRA
7	ASS DU DOJO MOELANNAIS	OU06291290	ROVARCH FABRICE	FLEJO Gwenaël	FLEJO GWENAEL
8	ASSOCIATION DIHUN	OU06290070	Non communiqué...	HUIBAN Dominique	
9	BREST JUDO ST MARC	OU06291520	FOULATIER FRANK	DE SOUZA/LE FRIANT	DE SOUZA BEATRICE
10	CLE ESCRIME JAPON CORNOUAILLE	OU06291313	RANNOU LAURENT	BORDELET François	BORDELET FRANCOIS
11	CLUB JUDO PLOUZEVEDE	OU06291190	BRETON JEROME	BIZOUARN David	BRETON JEROME
12	CSAM - DPB	OU06290030	PATRY JACKY	PATRY Jacky	PATRY JACKY
13	DOJO BRESTOIS	OU06290230	GUEGUEN RENE	URVOY Philippe	SALAUN JEAN
14	DOJO BRO FOEN	OU06291630	TOUCHARD FRANCIS	CARIOU / SASAKI	GARREC MARIE-HELENE
15	DOJO DE CORNOUAILLE	OU06290330	L HARIDON CHRISTOPHE	CLOTEAUX/MOTI/KERHERVE	
16	DOJO DE L AULNE	OU06290150	MENARD MARIE	MEILARD Nicolas	
17	DOJO DE L IROISE	OU06291080	LE LANN CHRISTOPHE	LE FLOCH/CALEFETER	LE LANN CHRISTOPHE
18	DOJO DE L ODET	OU06291370	PRIGENT PASCAL	FORMOSE David	PASCAL PRIGENT
19	DOJO DE ROSCOFF	OU06291150	MORVAN ANDRE	PERRAUD Mickaël	MORVAN ANDRE
20	DOJO DES 3 RIVIERES	OU06291060	LE FRANC ERWAN	FLEJO Gwenaël	FLEJO GWENAEL
21	DOJO DES ABERS	OU06290280	KEREBEL OLIVIER	GUERREY / CALVEZ	KEREBEL OLIVIER
22	DOJO DES ABERS CHANBARA	OU06290288	KEREBEL OLIVIER		KEREBEL OLIVIER
23	DOJO DES ABERS SECT KENDO	OU06290283	KEREBEL OLIVIER		KEREBEL OLIVIER
24	DOJO DES ETANGS	OU06291390	GERARD BRUNO	KERHERVE Emilie	GERARD BRUNO
25	DOJO DES MONTAGNES NOIRES	OU06291200	PONDAVEN GWENAEL	LUCAS Stéphane	PONDAVEN GWENAEL
26	DOJO DU JET	OU06291580	OLLIVIER STEPHANE	MAIGNE Nicolas	MAIGNE NICOLAS
27	DOJO DU PORZAY	OU06291350	JAIN MARC	CAILLIAU Jérôme	CAILLIAU JEROME
28	DOJO GUILERIEN	OU06290040	DERRIEN ARNAUD	LE BIHAN Miwako	ARZUR AGATHE
29	DOJO IGNACIEN	OU06291260	Non communiqué...	LE BARS Dominique	LE BARS DOMINIQUE
30	DOJO LAMPAULAIS	OU06291430	LESCOP JEAN-YVES	LE DUFF /TANGUY	PONSARD JEROME
31	DOJO LANDERNEEN	OU06290270	LAURENT ANDRE	CUEFF / LE BŒUF/DECOURT	CUEFF ARNAUD
32	DOJO LESNEVIEN	OU06290290	CARADEC LAURENT	TORTORA Alain	TORTORA ALAIN
33	DOJO LOCTUDYSTE	OU06291170	BOURCIER PASCAL	CARIOU-SASAKI/GUIZIOU	BOUILLON GERALD
34	DOJO PAYS DE ST RENAN	OU06290940	KERBELLEC JULIEN	CALVEZ Manu	
35	DOJO PLABENNECOIS	OU06290060	GOURLAOUEN PATRICE	LASQUELEC Boris	LE MENEDEU LOIC
36	DOJO PLOUESCATAIS	OU06290310	DECOURT DIDIER	DECOURT Xavier	DECOURT DIDIER
37	DOJO PLOZEVET	OU06290970	SANDRIN PHILIPPE		LADAN BRUNO
38	DOJO SANSHIRO	OU06291670	SIMONIN JEAN LUC	QUENET Gilles	QUENET GILLES



39	DOJO ST PHILIBERT TREGUNC	OU06290140	DEVAUX MYRIAM	ROCUET / HUIBAN	DEVAUX MYRIAM
40	ELORN-LEON- JUDO29 (ELJ29)	OU06290110	LE BOEUF Jacques-Yves	CUEFF / DECOURT/TANGUY	CUEFF ARNAUD
41	J C DOUARNENISTE	OU06291000	COLIN SYLVIE	CLOTEAUX Nicolas	COLIN SYLVIE
42	J C LAITA QUIMPERLE	OU06290980	GOUTAY ALAIN	FLEJO Gwenaël	GOUTAY ALAIN
43	J C LANDIVISIEN	OU06291020	MARTIN GEORGES	LE BARS / PERRAUD	MARTIN GEORGES
44	JC GOUESNOUSIEN	OU06291100	ALLEE MAEL		Mairie de Gouesnou
45	JUDO CLUB BRIECOIS	OU06291340	MOUNIER JEAN-YVES		MOUNIER JEAN-YVES
46	J,C CHATEAUNEUF DU FAOU	OU06291490	DEROUT NATHALIE	RUBEAUX-GRANDIN B.	DEROUT NATHALIE
47	JUDO CLUB CLEDEROIS	OU06290360	LE BOULBAR STEPHANE	LAOT / PERRAUD	PERRAUD MICKAEL
48	JUDO CLUB CONCARNOIS	OU06291450	RAVALLEC HENRI	KERHERVE / CLOTEAUX	RAVALLEC HENRI
49	JUDO CLUB DE BENODET	OU06291460	LE BON STEPHANE	CARIOU Yves-Marie	CARIOU YVES-MARIE
50	JUDO CLUB DE GUIPAVAS	OU06291330	ABIVEN SANDRINE	BIZOUARN David	ABIVEN SANDRINE
51	JUDO CLUB DE PLOMELIN	OU06291250	DREUX PHILIPPE	SASAKI-CARIOU Hikari	DREUX PHILIPPE
52	JUDO CLUB DE PLOUVIEN	OU06291220	HOVASSE SONIA	LASQUELEC Boris	BORIS LASQUELLEC
53	JUDO CLUB DE PLUGUFFAN	OU06291440	DUIGOU XAVIER	MAIGNE Nicolas	DUIGOU XAVIER
54	JUDO CLUB DE POHER	OU06290920	DESIGNE GUY	RUBEAUX-GRANDIN B.	DESIGNE GUY
55	JUDO CLUB DU PAYS BIGOUDEN	OU06290090	MAIGNE MONIQUE	MAIGNE / HUIBAN	HUIBAN DOMINIQUE
56	JUDO CLUB MELLACOIS	OU06291500	MALEZIEUX VIRGINIE	FLEJO Gwenaël	FLEJO GWENAEL
57	JUDO CLUB PENMARC H	OU06291280	CHARREAU HERVE	STEPHAN Guillaume	STEPHAN PIERRE-YVES
58	JUDO CLUB PLOUVORN	OU06291050	LE MER REMI	LE BARS Dominique	ROHOU GILLES
59	JUDO CLUB QUIMPEROIS	OU06291550	DIRAISON PHILIPPE	CLOTEAUX Nicolas	SEVERE JEAN-OLIVIER
60	JUDO CLUB TAULESIEN	OU06290670	GUEGUEN JEAN-CLAUDE	BIZOUARN Félicien	GUEGUEN JEAN-CLAUDE
61	JUDO CLUB TREGOR	OU06291230	BARDIOT JEAN-PHILIPPE	SCRAIGN Herrick	SCRAIGN HERRICK
62	JUDO CLUB TREMEVENOIS	OU06291620	HORELLOU MICHELE		HORELLOU MICHELE
63	JUDO COTE DES LEGENDES	OU06291090	BAUBIN CHRISTINE	DOURMAP Jean-Luc	DOURMAP JEAN-LUC
64	KEI SHIN JUDO CLUB	OU06291610	BOREL MARTINE	BOREL Clément	BOREL MARTINE
65	KENDO CLUB BRESTOIS	OU06291473	HUBE BRUNO	LANDABOUROU Patrick	PATRICK LANDABOUROU
66	KIAI CLUB BREST	OU06290240	MOREAU FABIEN	LE TREUT Youenn	MOREAU FABIEN
67	KOTATSU	OU06290136	BOUTEFEU GILLES		BOUTEFEU GILLES
68	KUMO	OU06291560	LARVOR JEREMY	BIZOUARN / DES COGNETS	
69	RENSHINKAN JUDO CROZON	OU06291040	LE GALL MIREILLE	LUCAS Stéphane	MIREILLE LE GALL
70	SAKURA	OU06290630	NOUGARET THIERRY	BIZOUARN Félicien	BIZOUARN FELICIEN
71	SEI BU KAN	OU06291140	DENIS PIERRE	BRELIVET François	DENIS PIERRE
72	SEISHINKAN	OU06290100	KERGARAVAT MICHEL	RUBEAUX-GRANDIN B.	KERGARAVAT MICHEL
73	SHUDOKAN BREST	OU06291360	JEZEGOU MICHEL	LE BIHAN Jean-Claude	LEBIHAN JEAN CLAUDE
74	ST THE JUDO CLUB	OU06291590	LE SAOUT MARINA	BIZOUARN David	MARINA LE SAOUT
75	URANAMI DOJO BREST	OU06290120	LE FLOCH ANNE-LAURE	LE FLOCH Nicolas	LE FLOCH NICOLAS

N'oubliez pas d'enregistrer votre club et de communiquer l'ensemble de vos informations sur l'extranet de ffjudo.com ou renseignements Louis LE BERRE louis.leberre@orange.fr



CAHIER DES CHARGES POUR LES COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES

Tout d'abord le comité tient à remercier chaleureusement les clubs qui souhaitent organiser les compétitions du département.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter ce cahier des charges afin que les compétitions se passent dans de bonnes conditions.

Les prescriptions qui suivent ont pour objet de servir de guide dans la mise en place des événements et ont pour but le respect de la législation, la sécurité et la qualité de l'accueil des Judokas, accompagnants, officiels et spectateurs, le tout, dans le respect des règles fédérales.

La préparation des événements se fera donc en collaboration étroite avec le responsable de la commission sportive. Il conviendra donc de se rapprocher en premier lieu de :

Béatrice Rubeaux-Grandin responsable de la commission sportive 29
Tél : 0668489955 ou par mail beatrice.grandin@wanadoo.fr

SALLE DE COMPETITION :

- ◆ Fléchage d'accès au lieu de la manifestation dans la ville à partir des diverses entrées de la ville.
- ◆ Parking pour les officiels (commission sportive, conseillers techniques, arbitres, commissaires sportifs, service médical, délégué de ligue). Accès pompiers.
- ◆ Salle chauffée en hiver (sous 14°C, la manifestation ne peut avoir lieu)
- ◆ 300 places de gradins minimum ou places assises
- ◆ Les frais éventuels de location de salle sont à la charge du club organisateur.
- ◆ Local sécurisé pour stockage du matériel (balances, écrans, PC, sono...) avant et après la manifestation. Nous vous demandons aussi de faire dans les délais la demande de prêt de matériels pour l'organisation de votre championnat (tapis, sono, podium, moquettes etc.....)
- ◆ Affichage pour identifier les salles de pesées, les vestiaires.
- ◆ Table centrale : chaises et prises + rallonges, réservée aux responsables
- ◆ 1 photocopieur (très important et obligatoire) + réserve papier A4
- ◆ un porte-manteau dans la salle pour les officiels
- ◆ Tout doit être prêt 1/2 heure avant le début des pesées : accueil, buvette, salle de pesées,...
- ◆ Barrières, ainsi qu'un service d'ordre clairement identifié (l'aire de compétition doit être bien délimitée afin de filtrer la circulation autour des surfaces.
- ◆ Nombre de surfaces de compétition prévu et indiqué sur le site internet du département.
- ◆ Si possible, installer une surface d'échauffement (sonorisée).
- ◆ Les dimensions de tatamis devront respecter les règlements (cf textes officiels)
- ◆ S'assurer de la tranquillité autour des tables des commissaires sportifs (ni combattants, ni accompagnants).

PESEES :

- ◆ Respect du nombre de salles de pesées indiqué sur le site internet du département
- ◆ Dimension de la salle de pesés suffisante selon le nombre d'ateliers
- ◆ Nombre de balances conforme aux prescriptions de la commission sportive
- ◆ Balances fiables avec une alimentation électrique pour chacune
- ◆ 1 table et deux chaises par atelier de pesée



SERVICE MEDICAL :

- ◆ 1 responsable médical (étudiant ou médecin) pour 1 à 6 tapis.
- ◆ Convoqué par le Comité Départemental en
- ◆ Présent(s) pendant toute la durée de la compétition.
- ◆ Informer le responsable médical des règles fédérales (commission d'arbitrage).
- ◆ 1 salle de soins ou un paravent avec une table et deux chaises.

DURANT LA MANIFESTATION :

- ◆ 1 responsable du service d'ordre (Se manifester auprès des organisateurs pour les ayant-droit au plateau technique)
- ◆ Espace « podium » isolé (si possible) qui permette la prise de photos sans arrêt de la compétition
- ◆ Apposition des banderoles publicitaires de partenaires, fournies par le département
- ◆ 1 responsable de l'organisation locale pour épauler le responsable de la compétition lors de la remise des récompenses.
- ◆ 1 personne pour nettoyer immédiatement les tâches de sang (ou autres) sur les tatamis .
- ◆ Prévoir un café d'accueil pour les officiels.

RESTAURATION :

- ◆ Prévoir eau et café pour les différents responsables et pour les commissaires sportifs et arbitres dans un espace dédié (pas d'eau sur les tables : sécurité des PC).
- ◆ Nous demandons aux clubs de faire un effort sur les repas servis aux officiels, arbitres et stagiaire. Il peut être servi un repas chaud ou froid à la charge du club organisateurs (environ 60 personnes)
- ◆ L'organisateur mettra en place une buvette à destination des visiteurs (parents, compétiteurs...) et percevra l'intégralité de la recette
- ◆ L'organisateur mettra en place à sa charge, une réception avec les personnalités locales et les officiels

DIVERS :

- ◆ Communication : Faire la promotion avant et après la compétition, inviter la presse, la radio, la TV et les élus locaux, départementaux, régionaux...
- ◆ Réserver 1 espace commercial pour les partenaires du département bénéficiant d'une exclusivité en veillant à respecter la non-concurrence
- ◆ Pour toute question quant à l'organisation, se rapprocher du comité départemental.

Béatrice Rubeaux-Grandin
Responsable de la commission sportive 29



MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES TAPIS DEPARTEMENTAUX

Depuis plusieurs années, le Comité Départemental du Finistère a fait l'acquisition de matériel pour l'organisation des compétitions. Par cet investissement important, le C.D. 29 s'est doté de moyens à la hauteur de ses ambitions.

Ce matériel comprend à ce jour :

- 8 surfaces de compétition en vinyle, soit 576 tapis, pour une surface totale de 1152 m², conditionnés sur des palettes,
- 5 balances pour les ateliers de pesées,
- 4 sonorisations pour les annonces sur les surfaces de compétition,
- 6 écrans et 6 ordinateurs pour les tables de marque,
- 4 oriflammes aux couleurs du Comité Départemental,
- les drapeaux pour les surfaces de compétition.

Le matériel particulièrement délicat et fragile est conditionné dans des malles spécifiques offrant les garanties de sécurité pour son stockage, sa manipulation et son transport.

Ce matériel est stocké à GOUESNOU, sous la **responsabilité bénévole** du **JUDO CLUB GOUESNOUSIEN**

La destination première de l'ensemble de ce matériel est de permettre aux clubs accueillant une compétition officielle de l'organiser dans de bonnes conditions.

Les tapis, **à l'exclusion de tout autre matériel**, sont à la disposition des clubs pour leurs animations.

Bien entendu, l'organisation des compétitions officielles fédérales est prioritaire.

Pour la bonne utilisation de ce matériel et pour garantir le maintien de son bon état général, quelques règles doivent être respectées :

RESERVATION DU MATERIEL

Toute demande de matériel devra être effectuée, **au minimum 21 jours** avant la date d'utilisation.

Cette demande doit être effectuée à l'aide de l'imprimé prévu à cet effet, de préférence par courrier ou par mail.

L'imprimé est à disposition sur le site du C.D.29 dans l'onglet « Téléchargement ».

Chaque demande recevra une réponse dans les 10 jours.

Les demandes sont à adresser à :

Monsieur Laurent CARADEC, 10 Hameau de Kergoff 29260 KERNOUES,
marzi.caradec@wanadoo.fr



MODALITES DE PRISE EN CHARGE ET DE RETOUR DU MATERIEL

Les responsables du C.D.29 mettent tout en œuvre pour que la prise en charge et le retour du matériel se passent dans les meilleures conditions possibles pour les parties concernées : C.D. 29, Judo Club Gouesnousien, utilisateurs de la salle de KERLOIS comme pour le club emprunteur. Cela nécessite le respect de certaines règles :

- Au minimum 5 jours avant la prise en charge du matériel, un contact téléphonique ou par messagerie électronique devra être établi entre la personne mandatée par le Club emprunteur et **Laurent CARADEC au 06 62 50 62 69**. Ce contact a pour objet l'organisation de la prise en charge et du retour du matériel et d'arrêter les différents rendez-vous. La prise en charge du matériel tout comme son retour impliquent plusieurs personnes (transporteur, responsable du C.D., club emprunteur....) Par ailleurs, la manipulation des palettes de tapis dans la salle de KERLOIS peut nécessiter des dispositions spécifiques avec les utilisateurs de cette salle. En conséquence, les rendez-vous fixés doivent être respectés de manière précise ;
- La présence d'une équipe de 2 personnes minimum, voire 3 si possible, au chargement comme au déchargement.

COMPETITION OFFICIELLE

Pour les compétitions fédérales, le transport des tapis est assuré par un transporteur avec lequel le C.D. 29 a conclu un accord. **Cette prestation est à la charge du C.D. 29.**

Le matériel sensible, balances, sonorisation, écrans plasma et ordinateurs pour les tables de marque, ne peut être transporté dans le camion avec les tapis.

Le Club emprunteur devra venir au rendez – vous de prise en charge du matériel, avec un fourgon (minimum 12 m3), pour prendre livraison de ce matériel. Le retour de ce matériel sera assuré de la même façon.

Le matin et le soir de la compétition, le club emprunteur mettra deux personnes à la disposition du délégué de la commission logistique pour l'installation et le rangement de ce matériel.

ANIMATION

Dans le cas d'une animation : transport dans un camion bâché ou fermé. Le non-respect de cette clause entraînera, de facto, l'annulation de la réservation du matériel. Par ailleurs, le camion devra être équipé d'un hayon élévateur d'une profondeur de 1.25 m et d'une capacité de charge de 1 tonne. Le transporteur devra prévoir un transpalette.

Les tapis sont stockés sur des palettes comprenant :

- 40 tapis verts,
- ou 40 tapis rouges,

Au retour du matériel ce conditionnement doit être impérativement respecté. De même, il faut que les tapis soient correctement rangés sur les palettes.



Le matériel utilisé devra être l'objet d'un nettoyage avant son chargement pour le retour.

Le retour du matériel doit se faire dans un délai maximum de 3 jours après leur date d'utilisation.

Le respect de ces règles a pour objet de permettre une utilisation harmonieuse de ce matériel. Le C.D. 29 examinera tout manquement caractérisé à la procédure de mise à disposition de matériel. Il pourra prononcer des sanctions envers les clubs responsables. Ces sanctions pourront prendre des formes diverses :

- facturation de réparations ou de remise en état en cas de dégradations imputables à l'utilisation du matériel par le club,
- refus de nouveau prêt de matériel aux clubs indécents.



Demande de mise à disposition de matériel

- **pour compétition officielle**
- **pour animation Club (rayer la mention inutile)**

Date et lieu de la manifestation :

Nature de la manifestation :

Nom du Club organisateur :

Représenté par : Nom : Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone : Portable :

E-mail :

Fonction exercée dans le Club :

Matériel souhaité :

- Sonorisations complètes : nombre :
- Balances : nombre :
- Matériel d'arbitrage :
- Tapis : nombre de surfaces (ou palettes) :

Date prévue pour la prise en charge de ce matériel à Gouesnou :.....heure :

Date prévue de retour de ce matériel à Gouesnou :.....heure.....

La prise en charge des tapis, tout comme leur retour, représentent un travail physique non négligeable. Le Club emprunteur déléguera au minimum 2 personnes – 3 personnes est le nombre idéal pour effectuer ces tâches dans de bonnes conditions - capables d'effectuer ce travail physique pour effectuer les manutentions de chargement et de déchargement. Une de ces personnes devra être mandatée comme représentante officielle du Club.

Personne mandatée par le Club :

NomPrénom.....

Fonction dans le Club :.....

Numéro de téléphone :.....Portable.....

E-mail :

Nom et adresse du transporteur :.....



Quelques rappels des modalités de mise à disposition de matériel par le C.D. 29

- Toute demande de matériel devra être effectuée, **au minimum 21 jours** avant la date d'utilisation. Cette demande doit être effectuée à l'aide de l'imprimé prévu à cet effet, de préférence, par mail ou par courrier. Chaque demande recevra une réponse sous 10 jours.

Les demandes sont à adresser à : Monsieur Laurent CARADEC, 10 Hameau de Kergoff 29 260 KERNOUES, par mail : marzi.caradec@wanadoo.fr.

- Au minimum 5 jours avant la prise en charge du matériel, un contact téléphonique ou par messagerie électronique devra être établi entre la personne mandatée du Club emprunteur, et **Laurent CARADEC au 06 62 50 62 69** pour l'organisation de la prise en charge et le retour du matériel.
- Pour les compétitions fédérales, le transport du matériel est assuré par un transporteur avec lequel le C.D. 29 a conclu un accord.
- La prise en charge du matériel et le retour du matériel doit se faire selon les modalités suivantes :
- Dans le cas d'une animation : **transport dans un camion bâché ou fermé**. Le non respect de cette clause entraînera, de facto l'annulation, de la réservation du matériel. Par ailleurs, le camion devra être équipé d'un hayon élévateur d'une profondeur de 1.25 m et d'une capacité de charge de 1 tonne. Le transporteur devra prévoir un transpalette.
- Présence indispensable d'au moins 2 membres mandatés par le club, 3 personnes étant le nombre idéal, lors de la prise en charge et du retour du matériel,
- Le matériel est conditionné sur palettes comprenant :
 - 40 tapis verts,
 - ou 40 tapis rouges,

Au retour du matériel ce conditionnement doit être impérativement respecté. De même, il faut que les tapis soient correctement rangés sur les palettes.

- **Le matériel utilisé devra être l'objet d'un nettoyage** avant son chargement pour le retour.
- **Le retour du matériel doit se faire dans un délai maximum** de 3 jours après leur date d'utilisation.

Les règles rappelées ci-dessus ont été approuvées par le Comité Directeur du C.D. 29. Elles figurent dans le livret 2011/ 2012 du département, aux pages 12 et 13.

La signature de la demande de prêt de matériel engage, sans réserve, le Club demandeur au strict respect de ces règles.



Manifestations de clubs (galas, interclubs,.....)

Par ailleurs, les demandeurs certifient avoir vérifié qu'ils sont bien titulaires d'une police d'assurance garantissant les risques inhérents à l'emprunt du matériel. Le cas échéant, les demandeurs demanderont à leur compagnie d'assurance une extension de leur contrat existant garantissant ces risques. Le montant de la garantie devra couvrir les dommages éventuels que pourraient subir les tapis, selon le tableau ci-dessous.

SURFACES EMPRUNTEES	NOMBRE DE TAPIS	MONTANT à COUVRIR
2	144	15 840 €
3	216	23 760 €
4	288	31 680 €
5	360	39 600 €
6	432	47 520 €
7	504	55 440 €
8	576	63 360 €

La demande d'emprunt de matériel devra fournir les informations suivantes :

Compagnie :

Numéro de contrat :

Date :

Nom et prénom du Président :

Date :Signature du président du club (1) Signature du président du CD29

(1) Toute demande de matériel devra nécessairement être visée par le président du club.



COMMISSION FINANCIÈRE Saison 2015 / 2016

APPEL à COTISATIONS

Avec le début de la saison sportive 2015-2016, nous faisons appel à tous les clubs pour le règlement des cotisations de la Ligue de Bretagne et du Comité du Finistère.

Nous vous demandons de faire 2 chèques distincts :

- Chèque N°1 de **120 €** à l'ordre du Comité du Finistère de Judo pour l'année 2016.
- Chèque N°2 de **120 €** à l'ordre de la Ligue de Bretagne de Judo pour l'année 2016.

Les 2 chèques sont à envoyer ensemble **avant le 30 novembre 2015**

au siège départemental :

CD Judo 29 Maison des Sports
4, rue Anne Robert Jacques Turgot
29800 QUIMPER

Il n'y aura pas de délai de paiement supplémentaire, ni de relance téléphonique.

Les clubs qui souhaitent un reçu devront le demander avec l'envoi des 2 chèques.

ACHATS de PASSEPORTS SPORTIFS

Les clubs qui souhaitent acheter des passeports sportifs, doivent remplir le bon de commande, et le faire parvenir au siège départemental, en double exemplaire,

à l'adresse ci-dessous :

CD Judo 29 Maison des Sports
4, rue Anne Robert Jacques Turgot
29800 QUIMPER

En retour, le club aura un , des exemplaires acquitté, l'autre restant au siège du Comité Départemental.



BON de COMMANDE / FACTURE DE PASSEPORTS SPORTIFS

SAISON 2015 / 2016

N° de commande :

NOM du CLUB :

Document à transmettre au secrétariat du Comité du Finistère de Judo en double exemplaire

Numéro d'affiliation FFJDA : OU 06 29

Adresse :

Téléphone :

Quantités de Passeports commandés :

Prix unitaire : 8, 00 €

Montant total €

Date et lieu de livraison souhaitée :

Signature du Président ou du Trésorier avec tampon du club

Nom : Date..... Signature :

Partie réservée au CD29

Date de réception de la commande :

Passeports remis au club à :

Par : Le : //

Régulé par chèque bancaire ou chèque postal n°

Signature :

Possibilité d'envoyer le formulaire par mail au trésorier : Didier DECOURT dddec@free.fr



LES PARTENAIRES DU COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF



BREST
QUIMPER

